A Mad. la Princ. douairiere. Hoffwijck [?]. [illegible] 1658.

[illegible]:

Madame; voicy la main qui n'a jamais manqué ni hesité aux occasions de
V.A. n'est pas ~~[illegible]~~ de long temps: [autant d'ailleurs] s'il elle [illegible]
veu mon coeur il y a quelques mois, elle l'avoit trouvé de Père; et
comme d'un Père outré d'ennuy, de se voir [affoibli] ainsy son enfant d'un
effet de ~~[illegible]~~ mespris qu'il [croyoit] ne pouvoir avoir merité qu'à moins
que d'avoir desservi V.A. tous les jours de sa vie, ou pour le
moins d'avoir une fois trahi ses interests. Mais enfin, Mad.,
Dieu [illegible] voulu se servir de V.A. pour [me humilier] et sa justice
se me faisant rencontrer [illegible] le [illegible] où j'avois pretendu que mes enfants [illegible].
Je sçay bien que je n'ay qu'à plier sous sa verge, et à prouffiter
de sa leçon: ce qui ~~[illegible]~~ ne repugne pas aux [tres humbles] debvoirs
que j'ay à rendre à V.A. aussy bien que ceux qui ont de la
relation à son service, ~~[illegible]~~ au subject de l'heureux accouchement
de Madame l'Electrice. Occasion capable de deslier la langue
aux muets de naissance, non qu'à moy: qui ne l'ay [illegible]
que d'estonnement, et comme ceux que la foudre a frappez.
Je supplie tres-humblement V.A. de vouloir tant rabattre de
l'aversion qu'elle pourroit avoir concue contre moy et les
miens que d'agréer la protestation tres-veritable que je
luy fais de ce qu'il n'y a [maison au païs bas] ~~[illegible]~~ plus ~~[illegible]~~ sensible que
[la mienne] ~~[illegible]~~ de la felicité incomparable survenue
à leurs Alt. Electorales et en elles à tant de milliers de
peuples qui se sont tuez d'impatience de cette attente, ni
personne qui jamais ~~[illegible]~~ se soit veüe et sacrifié au
service de V.A. et des siens aussy plus de zele et de [moins de retenue]
fidelité que

Madame, etc.

[Margin note:] [illegible] [illegible] rapport [illegible] moy.